

Offre 2023

SSIAP 1 Service de Sécurité et d'Assistance aux Personnes

« La surveillance des établissements doit être assurée pendant la présence du public. De plus, en fonction de son type et de sa catégorie, le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » (Art. MS 45, MS 46 et MS 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.) Arrêté du 02 mai 2005 modifié par l'arrêté du 05 novembre 2010.

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir des connaissances théoriques et pratiques liées aux Etablissements Recevant du Public et Immeubles de Grand et Hauteur, dans le domaine de la sécurité incendie.

Public et prérequis :

Personnes désirant acquérir la qualification d'agent de sécurité incendie – SSIAP1
Satisfaire à une évaluation, réalisée par le centre de formation, de la capacité du candidat, à rendre compte sur la main courante, des anomalies constatées lors d'une ronde et à alerter les secours. - Aptitude médicale (certificat de moins de 3 mois) - AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans ou Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité
Action de formation accessible aux publics en situation de handicap.

Méthodes pédagogiques

Cette formation peut être modularisée, individualisée selon profil. Lors de la formation plusieurs méthodes et techniques sont utilisées afin de mettre le stagiaire au cœur de son apprentissage dont il est acteur en permanence. Une alternance des différentes méthodes active, démonstrative, interrogative et expositive est réalisée lors des animations de séquences de formation. Les techniques utilisées sont : mise en situation, jeux de rôle, étude de cas.

Moyens pédagogiques :

Ressources pédagogiques et échanges avec des professionnels de terrain. Formation en présentiel

Modalités du dispositif d'évaluation :

L'examen est composé de deux épreuves (sauf dérogation) :

- Epreuve théorique (QCM de 30 questions)
- Epreuve pratique individuelle (ronde avec anomalies et sinistre)

Durée : 70h

Validation : Attestation de formation

Financement :

Plan développement de compétences

Programme de la formation

MODULE 1 : LE FEU ET SES CONSÉQUENCES :

- Le feu et comportement au feu.

MODULE 2 : SÉCURITÉ INCENDIE :

- Principe de classement des établissements.
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie.
- Desserte des bâtiments, cloisonnement d'isolation des risques
- Evacuation du public et des occupants
- Désenfumage
- Eclairage de sécurité et présentation des différents moyens de secours.

MODULE 3 : INSTALLATIONS TECHNIQUES :

- Installations électriques
- Habilitations électriques H0/B0.
- Ascenseurs et nacelles.
- Installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et humides et système de sécurité incendie.

MODULE 4 : RÔLE ET MISSIONS DES AGENTS DE SÉCURITÉ INCENDIE :

- Le service de sécurité
 - Présentation des consignes de sécurité et main courante
 - Poste de sécurité
 - Rondes de sécurité et surveillance des travaux
 - Mise en œuvre des moyens d'extinction et appel et réception des services publics de secours.
- 